

# Conditions générales d'utilisation de Only One

**Date d'entrée en vigueur : 18 décembre 2021**

## 1. Objet

La société Only One SAS édite et exploite l'application web et mobile ONLY ONE (ci-après : l'« **Application** ») qui propose à ses utilisateurs un service de gestion financière et de paiements par abonnement mensuel, leur permettant notamment de calculer l'impact environnemental de leurs dépenses (ci-après les « **Utilisateurs** »).

Les caractéristiques fonctionnelles et techniques de l'Application sont décrites sur le site <https://onlyonecard.eu/> (ci-après : le « **Site** »).

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les modalités et conditions d'utilisation des services proposés sur l'Application (ci-après : les « **Services** ») ainsi que de définir les droits et obligations des parties dans ce cadre.

Elles sont accessibles et imprimables à tout moment par un lien direct en bas de page de l'Application et du Site.

Les présentes conditions générales prévalent sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par Only One.

Elles peuvent être complétées le cas échéant par des conditions d'utilisation particulières à certains Services, lesquelles complètent les présentes conditions générales et, en cas de contradiction, prévalent sur ces dernières.

Les Services proposés nécessitant la prestation réglementée d'un service de paiement, Only One a recours à des prestataires de services de paiement agréés par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) :

- la société Treezor (CIB : 16798) (ci-après : « **Treezor** ») ;
- la société PERSPECTEEV (CIB : 16918) (ci-après « **Bridge** »)

Les services de paiement nécessaires à l'utilisation de l'Application obéissent aux contrats et conditions proposés par Treezor telles qu'ils figurent en [Annexe 1](#).

## 2. Définitions

- **ACPR** : Désigne l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution sise 4, place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09 ;
- **API Bridge** : API exploitée par Bridge permettant aux Utilisateurs de réunir tous leurs comptes bancaires, mêmes issus de banques différentes et d'avoir ainsi une vue d'ensemble de leur situation financière en un seul coup d'œil ;
- **Arrondi** : Mécanismes permettant de transférer un multiple de la différence entre le montant payé et l'arrondi à l'euro supérieur. L'arrondi est prélevé sur le compte de paiement de l'Utilisateur ;

- **Bridge** : service de gestion en ligne de comptes bancaires, du budget et du patrimoine et d'initiation de paiement fourni par Perspectiveev, société par actions simplifiée immatriculée au RCS de Paris sous le n° 529 196 313, dont le siège social est situé 4, rue de la Pierre Levée, 75011 Paris, agissant en tant qu'établissement de paiement au sens de l'article L522-1 du Code monétaire et financier et agréé par l'ACPR en qualité d'établissement de paiement, sous le numéro 16918 (fiche consultable sur [regafi.fr](http://regafi.fr)) ;
- **Carte** : Carte de débit à autorisation systématique émise au nom de l'Utilisateur et lui permettant d'exécuter des ordres de paiement depuis le Compte-carte rattaché au Compte de paiement ouvert au nom de l'Utilisateur ;
- **CGU** : désigne les présentes Conditions générales d'utilisation conclues entre l'Utilisateur et Only One ;
- **Compte de paiement** : Compte tenu par Treezor ouvert au nom de l'Utilisateur et utilisé exclusivement à des fins d'exécution d'opérations de paiement réalisées dans le cadre de l'utilisation de l'Application ;
- **Contrat cadre** : désigne le Contrat cadre de Services de paiement – Conditions générales Treezor telles qu'elles figurent en [Annexe 1](#) ;
- **Espace personnel** : désigne l'espace virtuel attribué à l'Utilisateur lors de son inscription et accessible par la saisie de ses Identifiants Personnels sur l'Application ;
- **Identifiants Personnels** : désigne les données nécessaires à la création et à l'accessibilité par l'Utilisateur de son Espace Personnel, se composant d'un numéro de téléphone valide et d'un mot de passe numérique composé de 6 chiffres ;
- **Services de paiement** : Services définis aux 3°, 5° et 8° de l'article 314-1. I du Code monétaire et financier fournis par Treezor, Only One et Bridge, à l'Utilisateur conformément au Contrat cadre ;
- **Site** : Désigne le site internet vitrine d'Only One <https://onlyonecard.eu/>
- **Transfert** : Virement effectué depuis le Compte de paiement d'un Utilisateur à destination du Compte de paiement d'un autre Utilisateur ;
- **Treezor** : Treezor SAS, société par actions simplifiée, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 489 395 111, dont le siège social est situé 33 Rue de Wagram, 75017 Paris, agissant en tant qu'établissement de monnaie électronique au sens de l'article L.525-1 du Code monétaire et financier et agréée par l'ACPR en qualité d'établissement de monnaie électronique sous le numéro 16798 (fiche consultable sur [regafi.fr](http://regafi.fr)) ;
- **Utilisateur** : Personne physique inscrite sur l'Application.
- **Wallet Portefeuilles** : désigne un compte de monnaie électronique tenu par Treezor au nom de l'Utilisateur et permettant de stocker de la monnaie électronique en vue de réaliser certaines opérations conformément aux présentes CGU et au Contrat cadre.

### 3. Exploitant de l'Application et des Services, contact

L'Application et les Services sont exploités par la société Only One, SAS immatriculée au RCS de Versailles sous le numéro 844 754 077 dont le siège social est situé : 12 Rue Vivienne, Chez ABC-LIV, Lot 3, 75002 PARIS, déclarée en tant qu'agent prestataire de services de paiement par l'ACPR au sens des articles L.523-1 et suivants du Code monétaire et financier (sous le numéro 85585) (ci-après : « **Only One** »).

Only One peut être contactée aux coordonnées suivantes, notamment pour toute réclamation :  
Adresse postale : Lot3, 12 Rue Vivienne, 75002 PARIS

Téléphone : +33(0)1.76.35.02.95

Adresse électronique : [reclamation@onlyonecard.eu](mailto:reclamation@onlyonecard.eu)

## 4. Accès à l'Application et aux Services

### 4.1 Capacité juridique

L'Application et les Services sont accessibles à toute personne physique disposant de la pleine capacité juridique pour s'engager au titre des présentes CGU. La personne physique qui ne dispose pas de la pleine capacité juridique ou qui a moins de 18 ans ne peut accéder à l'Application et aux Services qu'avec l'accord de son représentant légal.

### 4.2 Application et Services réservés aux particuliers

L'Application et les Services s'adressent exclusivement aux particuliers.

## 5. Acceptation des conditions générales

L'acceptation des présentes CGU par les Utilisateurs est matérialisée par une case à cocher dans le formulaire d'inscription. Cette acceptation ne peut être que pleine et entière. Toute adhésion sous réserve est considérée comme nulle et non avenue. L'Utilisateur qui n'accepte pas d'être lié par les présentes CGU ne doit pas accéder à l'Application ni utiliser les Services.

## 6. Articulation avec l'acceptation du Contrat cadre Treezor et des conditions générales d'utilisation de la Carte

L'acceptation des présentes CGU vaut acceptation du Contrat-cadre et des conditions générales d'utilisation de la société Treezor qui figurent en [annexe 1](#) des présentes CGU, agissant en tant qu'établissement de monnaie électronique au sens de l'article 525-1 du Code monétaire et financier et agréée par l'ACPR en qualité d'établissement de monnaie électronique sous le numéro 16798 (fiche consultable sur [www.regafi.fr](http://www.regafi.fr)).

Les Services proposés par Only One reposent sur un compte ouvert par l'Utilisateur dans les livres de Treezor et par l'intermédiaire d'Only One.

L'Utilisateur est expressément informé et accepte que tous les paiements effectués à travers l'Application sont gérés par Treezor, société agréée en tant qu'établissement de monnaie électronique, dont les coordonnées sont mentionnées en [Annexe 1](#).

L'Utilisateur contracte directement avec Treezor s'agissant de la mise en œuvre de ces paiements, en acceptant le Contrat Cadre Treezor prévu en [Annexe 1](#) par le biais d'une case à cocher lors de son inscription sur l'Application.

En cas de contradiction entre le Contrat Cadre Treezor et les présentes CGU, ces dernières prévalent.

Dans le cadre des Services, l'Utilisateur transmet à Treezor, par l'intermédiaire d'Only One, toutes ses instructions relatives aux paiements à travers son Espace Personnel. En conséquence, l'Utilisateur accepte expressément qu'Only One transmette lesdites instructions à Treezor, en son nom et pour son compte.

La mise en œuvre des Services nécessitant celle des paiements, l'Utilisateur est informé et accepte que le refus de Treezor d'accepter l'inscription de l'Utilisateur en tant qu'utilisateur de ses propres services, de même que la fin du contrat entre un Utilisateur et Treezor, quel qu'en soit le motif, entraînera automatiquement et de plein droit la résolution du présent contrat entre Only One et l'Utilisateur ainsi que, par voie de conséquence, la fermeture du compte de ce dernier.

Inversement, la fin du présent contrat entre Only One et un Utilisateur entraînera automatiquement et de plein droit la résolution du contrat entre cet Utilisateur et Treezor.

- La fourniture d'une Carte de paiement à l'Utilisateur implique en outre son acceptation préalable des Conditions générales d'utilisation de la Carte présentées en [Annexe 2](#) du Contrat cadre ainsi que sur l'Application, dont l'Utilisateur déclare avoir pris connaissance.

## 7. Inscription sur l'Application

La version mobile de l'Application mobile est téléchargeable sur les plateformes de téléchargement App Store (IOS) et Google Play (Android).

L'Application web est téléchargeable sur le Site, depuis le compte de l'Utilisateur.

Ces CGU ne régissent pas les conditions d'accès au téléchargement de l'Application mobile, lesquelles sont régies par les seules conditions générales d'utilisation des plateformes de téléchargement App Store et Google Play, et non par Only One.

L'utilisation des Services nécessite que l'Utilisateur s'inscrive sur l'Application, en remplissant le formulaire prévu à cet effet. L'Utilisateur doit fournir l'ensemble des informations et documents marqués comme obligatoires. Toute inscription incomplète ne sera pas validée.

### 7.1 Ouverture d'un Compte et documents KYC

L'inscription entraîne l'ouverture d'un compte au nom de l'Utilisateur (ci-après le « **Compte** ») après validation par Only One des informations qu'il lui aura transmises.

Son inscription lui donne accès à un espace personnel (ci-après l'« **Espace Personnel** ») qui lui permet de gérer son utilisation des Services sous une forme et selon les moyens techniques qu'Only One juge les plus appropriés pour rendre lesdits Services.

Lorsque leur Compte est activé, les Utilisateurs doivent télécharger sur l'Application une pièce d'identité, et, plus généralement, tous les documents et procédures demandés par Treezor tels qu'ils apparaissent dans le Contrat Cadre Treezor reproduit en [Annexe 1](#) (ci-après : les « **Documents Know Your Customer** »).

Only One communique les Documents Know Your Customer à Treezor, qui procède à leur validation dans un délai maximum de 48 (quarante-huit) heures à compter de la fin de leur téléchargement.

Pour compléter son inscription, l'Utilisateur devra procéder à un virement d'activation provenant d'un compte bancaire à son nom.

Les Utilisateurs reconnaissent et acceptent expressément qu'à défaut de validation des Documents Know Your Customer par Treezor, ils ne peuvent pas accéder à l'Application ni utiliser les Services.

Si Treezor valide les Documents Know Your Customer, Only One informe les Utilisateurs, par tous moyens écrits utiles et notamment par email, que leur inscription est validée.

L'Utilisateur garantit que toutes les informations qu'il donne dans le formulaire d'inscription sont exactes, à jour et sincères et ne sont entachées d'aucun caractère trompeur.

Il s'engage à mettre à jour ces informations dans son Espace Personnel en cas de modifications (notamment en cas de changement d'adresse email), afin qu'elles correspondent toujours aux critères susvisés.

L'Utilisateur est informé et accepte que les informations saisies aux fins de création ou de mise à jour de son Compte valent preuve de son identité. Les informations saisies par l'Utilisateur l'engagent dès leur validation.

L'Utilisateur peut accéder à tout moment à son Espace Personnel après s'être identifié à l'aide de son identifiant de connexion ainsi que de son mot de passe.

L'Utilisateur s'engage à utiliser personnellement les Services et à ne permettre à aucun tiers de les utiliser à sa place ou pour son compte, sauf à en supporter l'entière responsabilité.

Il est pareillement responsable du maintien de la confidentialité et de la sécurité de son identifiant et de son mot de passe, tout accès à l'Application à l'aide de ces derniers étant réputé effectué par l'Utilisateur. Celui-ci doit immédiatement contacter Only One aux coordonnées mentionnées à l'article « Exploitant de l'Application et des Services, contact » des présentes s'il remarque que son Compte a été utilisé à son insu. Il reconnaît à Only One le droit de prendre toutes mesures appropriées en pareil cas.

## **7.2 Ouverture d'un Compte de paiement ONLYONE**

Pour ouvrir un Compte de paiement, l'Utilisateur doit :

- Être résident fiscal français et respecter ses obligations fiscales, étant précisé que l'adresse communiquée est présumée être le lieu des prestations pour des raisons fiscales ;
- Être majeur et être juridiquement capable ;
- Disposer d'un téléphone mobile personnel ;
- Pouvoir et savoir se connecter à Internet ;
- Disposer d'un original de pièce d'identité en cours de validité :
  - Carte Nationale d'Identité française ;
  - Titre de séjour français en cours de validité, dont la validité est supérieure à 3 mois à compter de la date d'inscription ;
  - Passeport français ou passeport d'un pays de l'Union Européenne ou de l'AELE (Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse).

Important : Les photocopies ne sont pas acceptées. La pièce d'identité doit être en bon état, parfaitement lisible et ne doit pas être tronquée.

- Disposer d'une adresse postale valide sur le territoire français ; Se rendre sur l'Application et remplir avec exactitude tous les champs obligatoires du formulaire d'inscription.

A titre exceptionnel et à la libre discrétion d'Only One, un justificatif de domicile de moins de trois mois pourra être demandé à l'Utilisateur.

### 7.3 Ouverture frauduleuse d'un Compte

Dans l'hypothèse où l'Utilisateur parvient à ouvrir un Compte grâce à des documents falsifiés, en usurpant l'identité d'un tiers, ou en ayant recours à tout autre moyen frauduleux ou qu'Only One soupçonne comme étant frauduleux, Only One procède à la clôture immédiate du Compte. Only One prélève à ce titre et directement sur le Compte, les frais de clôture dont le montant est indiqué dans la grille tarifaire disponible [ici](#).

## 8. Description des Services

Avant toute souscription en ligne et en application notamment des dispositions de l'article L111-1 du Code de la consommation, l'Utilisateur peut prendre connaissance des Services sur le Site et l'Application.

L'Utilisateur a notamment accès aux Services qui suivent, sous une forme et selon les fonctionnalités et moyens techniques qu'Only One juge les plus appropriés.

En sa qualité d'agent de prestataire de service de paiement, au sens des articles L.523-1 et suivants du Code monétaire et financier, mandaté par Treezor pour exploiter les services de paiement de celle-ci auprès des Utilisateurs, Only One fournit aux Utilisateurs les Services suivants :

- la gestion d'un compte de paiement ouvert par Treezor, par l'intermédiaire duquel un Utilisateur peut effectuer des ordres de paiement (ci-après : le « **Compte de paiement** ») ;
- la gestion d'une carte émise et délivrée par Treezor, associée au Compte de paiement (ci-après : la « **Carte** »).

### 8.1 Compte de paiement

Only One fournit aux Utilisateurs les Services suivants :

- La gestion d'un Compte de paiement ouvert par Treezor, par l'intermédiaire duquel un Utilisateur peut placer des ordres de paiement ;
- La mise à disposition d'un relevé sur un support durable des Wallet ;
- La définition et la consultation des plafonds applicables aux Utilisateurs dans la limite de la provision disponible ;
- Réception sur l'Application des ordres de transfert et de remboursement de monnaie électronique transmis par les Utilisateurs ;

- Réception sur l'Application des demandes d'achats de monnaie électronique par les Utilisateurs par virements, prélèvements, cartes ou chèques ;
- Information et reporting auprès des Utilisateurs relatifs à leurs dépenses ;
- Gestion des réclamations des Utilisateurs ;

Gestion d'une Carte émise et délivrée par Treezor, associée au Compte de paiement ; L'historique des transactions effectuées par l'intermédiaire du Compte de paiement de l'Utilisateur peut être consulté sur l'Application dans la rubrique « Détail des opérations ».

Il appartient aux Utilisateurs de s'assurer que leur Compte de paiement soit suffisamment alimenté. A cet égard, les Utilisateurs reconnaissent et acceptent expressément que :

- tout ordre de paiement ayant pour effet de rendre leur Compte de paiement débiteur sera automatiquement bloqué,
- Only One se réserve la faculté de bloquer les ordres de paiement d'un Utilisateur s'il s'avère que son Compte de paiement n'est pas suffisamment alimenté pour que le prix des Services puisse être payé.

Le Compte de paiement de l'Utilisateur est alimenté par l'Utilisateur, ou par un tiers, par Transfert, virement SEPA ou versement par carte bancaire depuis un compte bancaire externe ouvert au sein de l'Espace Économique Européen.

L'alimentation du compte par carte bancaire est soumise à tarification dont les conditions sont consultables depuis le site à l'adresse suivante : <https://onlyonecard.eu/nos-tarifs-et-abonnements/>.

## **8.2 Wallet “Portefeuilles”**

Le Service « Portefeuilles » permet à tout Utilisateur régulièrement inscrit sur l'Application de disposer d'un ou plusieurs Wallet Portefeuilles pour une durée déterminée (3, 6 ou 12 mois) ou indéterminée.

Le Wallet Portefeuille est ouvert au nom de l'Utilisateur (après inscription et validation des Documents KYC) ; aucun instrument de paiement n'est mis à la disposition de l'Utilisateur, ce compte ayant uniquement pour objet de se constituer une épargne de précaution ne faisant pas l'objet d'une rémunération ni ne portant intérêt ;

### **8.2.1 Modalités de fonctionnement des Wallet « Portefeuilles »**

Ce mécanisme permet à l'Utilisateur de séquestrer automatiquement, et à une fréquence qu'il aura lui-même décidé, sur le Wallet Portefeuille de l'Utilisateur une part prédéfinie des sommes disponibles sur son Compte de paiement jusqu'à l'atteinte de l'objectif d'épargne qu'il aura préalablement fixé. Ces montants séquestrés ne font pas l'objet d'une rémunération ni ne portent intérêt.

L'Utilisateur peut s'il le souhaite activer l'option d'alimentation par un mécanisme d'arrondi à l'euro supérieur des dépenses effectuées par le biais de la carte de paiement rattachée au compte de paiement. Le titulaire peut choisir le Wallet Portefeuille de destination des fonds et en changer à son moment depuis son Espace Personnel.

Cette option est révoquée à tout moment, il suffit à l'Utilisateur de désactiver l'option « arrondi » sur son Espace Personnel.

L'ouverture de wallet supplémentaires rattaché à une carte virtuelle est possible selon les conditions tarifaires consultable sur la page : <https://onlyonecard.eu/nos-tarifs-et-abonnements/>

### **8.2.2 Séquestration des fonds associés à un Wallet Portefeuille à périodes prédéfinies**

Les sommes placées dans un Wallet Portefeuille sont rapatriées sur le Compte de paiement de l'Utilisateur auquel est rattaché l'Utilisateur et séquestrées jusqu'à la date d'échéance du Wallet Portefeuille fixée par l'Utilisateur.

A la date d'échéance d'un Wallet Portefeuille, les sommes séquestrées sur le Wallet Portefeuille de l'Utilisateur sont rapatriées sur le Compte de paiement de l'Utilisateur à l'initiative de l'Utilisateur.

### **8.3 Espace personnel de gestion**

Chaque Utilisateur pourra depuis son Espace personnel :

- Accéder à un Compte de paiement lié à un IBAN français individuel ;
- Bloquer ou débloquer sa Carte de paiement ;
- Activer ou désactiver l'option d'arrondi à l'euro supérieur
- Ajuster le plafond de paiement, de retrait et de dépenses ;
- Être notifié des virements entrants et des dépenses de son Compte de paiement
- Effectuer des Transferts et demander des Transferts auprès des Utilisateurs de l'Application ;
- Ordonner l'alimentation de son Compte de paiement par virement SEPA (depuis un compte bancaire externe) et/ou un versement par carte bancaire rattachée à un compte bancaire domicilié dans l'Espace Économique Européen ou l'AELE (Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse) ;
- L'alimentation du compte par carte bancaire est soumise à tarification dont les conditions sont consultables depuis le site à l'adresse suivante : <https://onlyonecard.eu/nos-tarifs-et-abonnements/>
- Ordonner la mise en place de Prélèvements SEPA
- Ordonner des virements SEPA
- Suivre en temps réel les dépenses effectuées et les approvisionnements de son Compte de paiement
- Bloquer ou débloquer les dépenses que l'Utilisateur pourra effectuer chez certaines catégories de commerçants (Merchant Category Codes) ou chez certains commerçants (Merchant Id). Il convient de noter que ces autorisations particulières ne sont pas infaillibles car sujettes à la qualité des enregistrements des commerçants ;
- Paramétrer les options de son Espace personnel.

### **8.4 Transfert d'un paiement**

Only One permet à ses Utilisateurs d'effectuer, gratuitement et en toute sécurité, des paiements à destination d'autres Utilisateurs disposant d'un Compte de paiement Only One.

Afin de demander ou d'envoyer un paiement par Transfert à un bénéficiaire tiers, l'Utilisateur doit :

- Se connecter sur son Espace personnel ;
- Sélectionner l'onglet « Virements » ;
- Renseigner les champs du formulaire requis pour réaliser le paiement au moyen du Compte de paiement Only One.

L'Utilisateur reconnaît qu'il est seul responsable des éléments renseignés lors du paiement et de la validité de ses Identifiants Personnels.

## **8.5 Service de gestion budgétaire**

Only One permet à ses Utilisateurs, d'accéder depuis leur Espace Personnel aux services de gestion budgétaire de l'API Bridge.

L'utilisation de l'API Bridge implique l'acceptation sans réserve des [Conditions Générales de Services de Bridge](#), ainsi que de sa [mention d'information relative aux traitements de données à caractère personnel](#) réalisés. Si l'Utilisateur n'est pas d'accord avec ceux-ci, il ne doit pas utiliser l'API Bridge.

L'API Bridge étant exploitée entièrement par Bridge, Only One se dégage de toute responsabilité notamment quant à sa qualité, son fonctionnement, accessibilité, et adaptation aux contraintes de l'Utilisateur. En cas de réclamation ou besoin d'assistance, Only One renvoie l'Utilisateur aux [Conditions Générales de Services de Bridge](#).

## **8.6 Autres Services**

Only One se réserve la possibilité de proposer tout autre Service qu'elle jugera utile, sous une forme et selon les fonctionnalités et moyens techniques qu'elle estimera les plus appropriés pour rendre lesdits Services.

## **8.7 Utilisation frauduleuse des Services**

Dans l'hypothèse où l'Utilisateur a recours aux Services d'Only One afin d'exercer une activité frauduleuse ou même en cas de simple suspicion d'Only One à cet égard, Only One se réserve le droit de clôturer le Compte immédiatement, moyennant les frais de clôture indiqués dans la [grille tarifaire accessible](#) étant précisé que ces frais de clôture pourront être directement prélevés sur le Compte de l'Utilisateur.

## **9. Conditions financières**

### **9.1 Prix**

Only One propose ses Services sous forme d'abonnement mensuel, dont le prix est indiqué sur le Site et l'Application.

Sauf mention contraire, il est exprimé en Euros et toutes taxes françaises comprises.

Only One se réserve le droit, à sa libre discrétion et selon des modalités dont elle sera seule juge, de proposer des offres promotionnelles ou réductions de prix.

L'Utilisateur est expressément informé et accepte qu'Only One reversera mensuellement un euro du montant dû au titre de son abonnement à l'une des associations partenaires mentionnées sur son Site.

## **9.2 Révision des prix**

Les prix indiqués sur le Site et l'Application peuvent faire l'objet d'une révision par Only One à tout moment, à sa libre discrétion.

L'Utilisateur sera informé de ces modifications par Only One par tout moyen écrit utile (et notamment par email) un mois au moins avant l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs.

Une fois entrés en vigueur, les nouveaux prix s'appliquent lors du renouvellement de son Abonnement.

## **9.3 Facturation**

Les Services font l'objet de factures par Période d'Abonnement qui sont communiquées à l'Utilisateur par tout moyen utile, et notamment par email, et accessibles à travers son Espace Personnel.

L'Utilisateur peut solliciter à tout moment une copie de ses factures, en adressant une demande à Only One, par tout moyen écrit.

## **9.4 Modalités de paiement**

Le paiement du prix de l'Abonnement s'effectue par prélèvement automatique mensuel directement sur le compte OnlyOne du titulaire du compte.

Le prix de l'Abonnement est dû et son prélèvement est effectué le jour de la souscription de l'Abonnement, puis à sa date anniversaire lors de chaque renouvellement.

L'Utilisateur garantit à Only One qu'il dispose des autorisations nécessaires pour utiliser le mode de paiement choisi. Il s'engage à prendre les mesures nécessaires afin que le prélèvement automatique du prix de l'Abonnement puisse être effectué.

## **9.5 Retards et incidents de paiement**

L'Utilisateur est informé et accepte expressément que tout retard de paiement de tout ou partie d'une somme due à son échéance entraînera automatiquement, sans préjudice des dispositions de l'article « *Sanction des manquements* » et dès la première présentation d'une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception :

- la déchéance du terme de l'ensemble des sommes dues par l'Utilisateur et leur exigibilité immédiate ;
- la suspension immédiate des Services en cours jusqu'au complet paiement de l'intégralité des sommes dues par l'Utilisateur ;

- la facturation au profit d'Only One d'un intérêt de retard au taux de 1,5 fois (une fois et demie) le taux de l'intérêt légal, assis sur le montant de l'intégralité des sommes dues par l'Utilisateur.

## 10. Droit de rétractation

L'Utilisateur est expressément informé qu'il dispose d'un droit de rétractation d'un délai de 14 (quatorze) jours à compter de son inscription sur l'Application. Il peut exercer ce droit en adressant à Only One aux coordonnées mentionnées à l'article « *Exploitant de l'Application et des Services, contact* », avant l'expiration du délai susvisé, le formulaire figurant en [Annexe 3](#) des présentes, dûment complété, ou toute autre déclaration, dénuée d'ambiguïté, exprimant sa volonté de se rétracter.

En cas d'exercice du droit de rétractation, Only One rembourse à l'Utilisateur tous les paiements reçus de celui-ci, sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard 14 (quatorze) jours à compter du jour où Only One aura été informée de la décision de rétractation de l'Utilisateur. Le remboursement sera effectué en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé pour la transaction initiale, sauf si l'Utilisateur convient expressément d'un moyen différent. En tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour l'Utilisateur.

Si l'Utilisateur a demandé à ce que les Services commencent avant l'expiration du délai de rétractation, en cochant la case à cet effet dans son formulaire d'inscription, il peut exercer son droit de rétractation dans le délai et selon les modalités susvisées. Il sera dans ce cas redevable, envers Only One du prix de l'Abonnement, calculé au prorata pour la durée écoulée jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter à Only One.

S'appliquent par ailleurs les dispositions des articles L. 222-1 à L. 222-18 du Code de la consommation s'agissant de la fourniture à distance de services financiers. Lorsque la fourniture à distance de services est précédée d'un démarchage au sens de l'article L. 341-1 du CMF, l'article L. 341-12 s'applique à la place de l'article L. 222-5 du Code de la consommation et les références qui sont faites à ce dernier article sont remplacées par les références faites à l'article L. 341-12. Ces dispositions sont prévues sans préjudice des dispositions de droit commun applicables aux biens et services qui ne seraient pas qualifiés de services financiers.

## 11. Durée des Services, désinscription

Les Services sont souscrits sous forme d'abonnement **mensuel** (ci-après : « **l'Abonnement** »).

L'Abonnement débute au jour de sa souscription, sous réserve du paiement du prix pour la durée souscrite par l'Utilisateur (ci-après : la « **Période Initiale** »), de date à date.

Il se renouvelle ensuite tacitement, pour des périodes successives de même durée que la Période Initiale (ci-après désignées, avec la Période Initiale, les « **Périodes** »), de date à date, sauf dénonciation effectuée par Only One ou par l'Utilisateur avant la fin de son Abonnement, **mensuel**.

La dénonciation de l'Abonnement par l'Utilisateur s'effectue à travers son Espace Personnel ou par email adressé à Only One à l'adresse: [serviceclient@onlyonecard.eu](mailto:serviceclient@onlyonecard.eu)

Toute Période d'Abonnement entamée est due dans son intégralité.

Il est donné connaissance à l'Utilisateur des dispositions de l'article L215-1 du Code de la consommation :

*« Pour les contrats de prestations de services conclus pour une durée déterminée avec une clause de reconduction tacite, le professionnel prestataire de services informe le consommateur par écrit, par lettre nominative ou courrier électronique dédiés, au plus tôt trois mois et au plus tard un mois avant le terme de la période autorisant le rejet de la reconduction, de la possibilité de ne pas reconduire le contrat qu'il a conclu avec une clause de reconduction tacite. Cette information, délivrée dans des termes clairs et compréhensibles, mentionne, dans un encadré apparent, la date limite de non-reconduction.*

*Lorsque cette information ne lui a pas été adressée conformément aux dispositions du premier alinéa, le consommateur peut mettre gratuitement un terme au contrat, à tout moment à compter de la date de reconduction.*

*Les avances effectuées après la dernière date de reconduction ou, s'agissant des contrats à durée indéterminée, après la date de transformation du contrat initial à durée déterminée, sont dans ce cas remboursées dans un délai de trente jours à compter de la date de résiliation, déduction faite des sommes correspondant, jusqu'à celle-ci, à l'exécution du contrat. Les dispositions du présent article s'appliquent sans préjudice de celles qui soumettent légalement certains contrats à des règles particulières en ce qui concerne l'information du consommateur ».*

La dénonciation de l'abonnement Only One emporte :

- La fermeture de l'Espace personnel de l'Utilisateur ;
- La clôture de son Compte de paiement et le blocage de la Carte, si ces Services ont été souscrits par l'Utilisateur, dans les conditions de résiliation prévues dans le Contrat cadre et les Conditions générales d'utilisation de la Carte.

**11.1** Lorsque l'Utilisateur dispose encore de fonds sur son Wallet lors de la résiliation de son abonnement, ce dernier est invité à procéder au virement de ces fonds vers un compte bancaire dont il est le titulaire. Pour effectuer cette opération, l'Utilisateur devra au préalable avoir fait vérifier son identité auprès d'Only One selon les modalités prévues à l'article « Ouverture d'un Compte et documents KYC ».

## **12. Convention de preuve**

L'Utilisateur reconnaît et accepte expressément :

- que les données recueillies sur l'Application et les équipements informatiques de Only One font foi de la réalité des opérations intervenues dans le cadre des présentes ;
- que ces données constituent le principal mode de preuve admis entre les parties, notamment pour le calcul des sommes dues à Only One.

L'Utilisateur peut accéder à ces données dans son Espace Personnel.

### 13. Obligations de l'Utilisateur

Sans préjudice des autres obligations prévues aux présentes, l'Utilisateur s'engage à respecter les obligations qui suivent.

- L'Utilisateur s'engage, dans son usage des Services, à respecter les lois et règlements en vigueur et à ne pas porter atteinte aux droits de tiers ou à l'ordre
- L'Utilisateur reconnaît avoir pris connaissance sur le Site et l'Application des caractéristiques et contraintes, notamment techniques, de l'ensemble des Il est seul responsable de son utilisation des Services.
- L'Utilisateur est expressément informé et accepte que ni Only One ni Treezor ne sauraient être responsables de quelque frais ou pénalité qui pourraient lui être facturés par un établissement bancaire, incluant tous frais de découvert, ou tout compte ouvert à son nom, l'Utilisateur en étant seul responsable.
- L'Utilisateur s'engage à faire un usage strictement personnel de l'Application. Il s'interdit en conséquence de céder, concéder ou transférer tout ou partie de ses droits ou obligations au titre des présentes à un tiers, de quelque manière que ce soit
- L'Utilisateur s'engage à fournir à Only One tous les documents, éléments, données et informations nécessaires à la réalisation des Services. Plus généralement l'Utilisateur s'engage à coopérer activement avec Only One et notamment avec son personnel dédié en vue de la bonne exécution des Services.
- L'Utilisateur est seul responsable des documents, éléments, données, informations et contenus qu'il fournit à Only Il garantit à Only One qu'il est habilité à lui fournir ces documents, éléments, données, informations et contenus et qu'il dispose de tous les droits et autorisations nécessaires à leur exploitation dans le cadre des Services.

Il est également seul responsable de leur exactitude, de leur sincérité et de leur exhaustivité, Only One ne pouvant en aucun cas être tenue responsable des éventuelles erreurs, coquilles, omissions ou indications, notamment sur ses coordonnées bancaires, de nature à induire en erreur les organismes concernés, et notamment Treezor, du fait d'un manquement de l'Utilisateur à la présente clause.

- L'Utilisateur est seul responsable des contenus de toute nature (rédactionnels, graphiques, audios, audiovisuels ou autres, en ce compris la dénomination et/ou l'image éventuellement choisies par l'Utilisateur pour l'identifier sur l'Application) qu'il diffuse dans le cadre des Services (ci-après désignés les « **Contenus** »).

Il garantit à Only One qu'il dispose de tous les droits et autorisations nécessaires à la diffusion de ces Contenus.

Il s'engage à ce que lesdits Contenus soient licites, ne portent pas atteinte à l'ordre public, aux bonnes mœurs ou aux droits de tiers, n'enfreignent aucune disposition législative ou réglementaire et plus généralement, ne soient aucunement susceptibles de mettre en jeu la responsabilité civile ou pénale de Only One.

L'Utilisateur s'interdit ainsi de diffuser, notamment et sans que cette liste soit exhaustive :

- des Contenus pornographiques, obscènes, indécents, choquants ou inadaptés à un public familial, diffamatoires, injurieux, violents, racistes, xénophobes ou révisionnistes,
- des Contenus contrefaisants,
- des Contenus attentatoires à l'image d'un tiers,
- des Contenus mensongers, trompeurs ou proposant ou promouvant des activités illicites, frauduleuses ou trompeuses,
- des Contenus nuisibles aux systèmes informatiques de tiers (tels que virus, vers, chevaux de Troie, ),
- et plus généralement des Contenus susceptibles de porter atteinte aux droits de tiers ou d'être préjudiciables à des tiers, de quelque manière et sous quelque forme que ce soit,
- L'Utilisateur reconnaît que les Services lui offrent une solution supplémentaire, non alternative, de calculer l'impact environnemental de ses dépenses et que cette solution ne saurait se substituer aux autres moyens dont l'Utilisateur peut disposer par ailleurs pour atteindre le même objectif,
- L'Utilisateur est informé et accepte que la mise en œuvre des Services nécessite qu'il soit connecté à internet et que la qualité des Services dépend directement de cette connexion, dont il est seul responsable.

#### **14. Garantie de l'Utilisateur**

L'Utilisateur garantit Only One contre toutes plaintes, réclamations, actions et/ou revendications quelconques qu'Only One pourrait subir du fait de la violation, par l'Utilisateur de l'une quelconque de ses obligations ou garanties aux termes des présentes CGU.

Il s'engage à indemniser Only One de tout préjudice qu'elle subirait et à lui payer tous les frais, charges et/ou condamnations qu'elle pourrait avoir à supporter de ce fait.

#### **15. Comportements prohibés**

Il est strictement interdit d'utiliser les Services aux fins suivantes :

- l'exercice d'activités illégales, frauduleuses ou portant atteinte aux droits ou à la sécurité des tiers,
- l'atteinte à l'ordre public ou la violation des lois et règlements en vigueur,
- l'intrusion dans le système informatique d'un tiers ou toute activité de nature à nuire, contrôler, interférer, ou intercepter tout ou partie du système informatique d'un tiers, en violer l'intégrité ou la sécurité,
- l'envoi d'emails non sollicités et/ou de prospection ou sollicitation commerciale,
- les manipulations destinées à améliorer le référencement d'un site tiers,
- l'utilisation du Site ou de l'Application pour diffuser des informations ou liens redirigeant sur un site tiers,
- l'aide ou l'incitation, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, à un ou plusieurs des actes et activités décrits ci-dessus,
- et plus généralement toute pratique détournant les Services à des fins autres que celles pour lesquelles ils ont été conçus.

- Il est strictement interdit aux Utilisateurs de copier et/ou de détourner à leurs fins ou à celles de tiers le concept, les technologies, tout ou partie des données ou tout autre élément du Site ou de l'Application.
- Sont également strictement interdits : (i) tous comportements de nature à interrompre, suspendre, ralentir ou empêcher la continuité des Services, (ii) toutes intrusions ou tentatives d'intrusions dans les systèmes d'Only One, (iii) tous détournements des ressources système du Site ou de l'Application, (iv) toutes actions de nature à imposer une charge disproportionnée sur les infrastructures de ces derniers, (v) toutes atteintes aux mesures de sécurité et d'authentification, (vi) tous actes de nature à porter atteinte aux droits et intérêts financiers, commerciaux ou moraux d'Only One ou des usagers de son Application, et enfin plus généralement (vii) tout manquement aux présentes CGU.
- Il est strictement interdit de monnayer, vendre ou concéder tout ou partie de l'accès aux Services ou à l'Application, ainsi qu'aux informations qui y sont hébergées et/ou partagées.

## 16. Sanctions des manquements

En cas de manquement à l'une quelconque des dispositions des présentes CGU ou plus généralement, d'infraction aux lois et règlements en vigueur par un Utilisateur, Only One se réserve le droit de prendre toute mesure appropriée et notamment de :

- Suspendre, supprimer ou empêcher l'accès aux Services ou à l'Application de l'Utilisateur, auteur du manquement ou de l'infraction, ou y ayant participé,
- supprimer tout Contenu mis en ligne sur le Site ou l'Application, en lien avec le manquement ou l'infraction considéré(e), en totalité ou en partie,
- publier sur le Site ou l'Application tout message d'information qu'Only One jugera utile,
- avertir toute autorité compétente, coopérer avec elles et leur fournir toutes les informations utiles à la recherche et à la répression d'activités illégales ou illicites,
- Fermer l'Espace personnel et le Compte de l'Utilisateur sans devoir justifier d'aucun motif à la suite de la fermeture du Compte de paiement effectuée par Trezor,
- engager toute action judiciaire.

Only One se réserve également le droit de résoudre l'accès de l'Utilisateur à l'Application et aux Services :

- soit de plein droit, 15 (quinze) jours après réception, par l'Utilisateur, d'une mise en demeure restée sans effet, adressée par lettre recommandée avec accusé de réception, mentionnant l'intention de faire application de la présente clause,
- soit en cas de réitération d'un manquement précédemment signalé par lettre recommandée avec accusé de réception, la résolution prenant alors effet de plein droit à la date d'envoi de la lettre recommandée avec accusé de réception faisant état du manquement réitéré,

... sans préjudice de tous dommages et intérêts qui pourraient être réclamés à l'Utilisateur.

La résolution entraîne automatiquement la suppression du Compte de l'Utilisateur, sans préjudice des autres conséquences éventuellement induites en application des présentes CGU.

## **17. Responsabilité et garantie d'Only One**

**17.1** Only One s'engage à fournir les Services avec diligence et selon les règles de l'art, étant précisé qu'il pèse sur elle une obligation de moyens, à l'exclusion de toute obligation de résultat, ce que les Utilisateurs reconnaissent et acceptent expressément.

**17.2** Only One ne pourra être tenue pour responsable des décisions prises par l'Utilisateur ou par tout tiers désigné par lui.

**17.3** Only One s'engage à faire ses meilleurs efforts pour assurer la sécurité de l'Application. Elle garantit l'exclusivité d'accès des Utilisateurs à leurs Comptes et s'interdit d'en communiquer le contenu à tout tiers.

La responsabilité d'Only One ne saurait toutefois être engagée en cas d'introduction malveillante sur l'Espace Personnel réservé à l'Utilisateur, dès lors qu'il n'est pas démontré que les mesures de sécurité qu'elle a mises en place étaient gravement défaillantes.

En outre, Only One ne saurait être tenue responsable de tout manque de vigilance de la part des Utilisateurs dans le maintien de la confidentialité de leur identifiant et de leur mot de passe.

**17.4** L'intervention d'Only One comprend la fourniture des Services et l'accès à l'Application, ainsi que son hébergement. A ce titre, l'Utilisateur reconnaît et accepte que les Services lui sont fournis personnellement, Only One n'intervenant en aucun cas dans les relations entre l'Utilisateur et tout autre tiers.

Hors cas de manquement avéré d'Only One dans ses obligations, l'Utilisateur s'oblige à mettre Only One hors de cause dans tous différends ou litiges entre lesdites personnes et à faire son affaire personnelle de leur résolution.

**17.5** Only One n'a pas connaissance des Contenus mis en ligne par les Utilisateurs dans le cadre des Services, sur lesquels elle n'effectue aucune modération, sélection, vérification ou contrôle d'aucune sorte et à l'égard desquels elle n'intervient qu'en tant que prestataire d'hébergement.

En conséquence, Only One ne peut être tenue pour responsable des Contenus, dont les auteurs sont des tiers, toute réclamation éventuelle devant être dirigée en premier lieu vers l'auteur des Contenus en question.

Les Contenus préjudiciables à un tiers peuvent faire l'objet d'une notification à Only One selon les modalités prévues par l'article 6 I 5 de la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique, Only One se réservant de prendre les mesures décrites à l'article « *Sanctions des manquements* ».

**17.6** Only One s'engage à procéder régulièrement à des contrôles afin de vérifier le fonctionnement et l'accessibilité de l'Application. A ce titre, Only One se réserve la faculté d'interrompre momentanément l'accès à l'Application pour des raisons de De même, Only

One ne saurait être tenue responsable des difficultés ou impossibilités momentanées d'accès à l'Application qui auraient pour origine des circonstances qui lui sont extérieures, la force majeure, ou encore qui seraient dues à des perturbations des réseaux de télécommunication.

**17.7** Only One ne garantit pas aux Utilisateurs (i) que les Services, soumis à une recherche constante pour en améliorer notamment la performance et le progrès, seront totalement exempts d'erreurs, de vices ou défauts, (ii) que les Services, étant standard et nullement proposés à la seule intention d'un Utilisateur donné en fonction de ses propres contraintes personnelles, répondront spécifiquement à ses besoins et attentes.

**17.8** Only One s'engage à garder strictement confidentielles les données à caractère personnel dont elle serait destinataire dans le cadre des Services et à prendre toutes mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la confidentialité de ces données.

Only One s'interdit de réutiliser tout ou partie de ces données sous quelque forme que ce soit et de les détourner de leur finalité à savoir la réalisation des Services ou l'exploitation de son Application.

Only One s'interdit ainsi notamment d'utiliser ces données à des fins de prospection ou de sollicitation commerciale.

**17.9** En tout état de cause, la responsabilité susceptible d'être encourue par Only One au titre des présentes est expressément limitée aux seuls dommages directs avérés subis par l'Utilisateur.

## 18. Propriété intellectuelle

Les systèmes, logiciels, structures, infrastructures, bases de données et contenus de toute nature (textes, images, visuels, musiques, logos, marques, base de données, etc.) exploités par Only One au sein du Site et de l'Application sont protégés par tous droits de propriété intellectuelle ou droits des producteurs de bases de données en vigueur. Tous désassemblages, décompilations, décryptages, extractions, réutilisations, copies et plus généralement, tous actes de reproduction, représentation, diffusion et utilisation de l'un quelconque de ces éléments, en tout ou partie, sans l'autorisation de Only One sont strictement interdits et pourront faire l'objet de poursuites judiciaires.

## 19. Autorisation de diffusion de l'image et des témoignages

Pendant la durée de leur utilisation des Services, les Utilisateurs autorisent Only One à utiliser les témoignages qu'ils publient sur l'Application, les plateformes de téléchargement Android ou IOS, ou sur les réseaux sociaux (ci-après les « **Témoignages** ») pour la promotion de l'Application, selon les modalités suivantes :

- Ils consentent à ce que leurs Témoignages soient diffusés à titre gracieux par Only One sur le Site, l'Application, ainsi que sur tous autres sites internet français ou étrangers, édités par toutes sociétés avec lesquelles Only One a des accords,
- Ils consentent à ce que leurs Témoignages soient diffusés par Only One par tout moyen et sur tout support aux fins de promotion de l'Application,
- Ils acceptent que leurs Témoignages soient traduits en toutes langues,

- Ils reconnaissent et acceptent que les Témoignages pourront faire l'objet de modifications, notamment quant à leur cadrage, leur format et leurs couleurs, ainsi que d'altérations ou de dégradations dans leur qualité, en fonction des contraintes techniques du Site ou de l'Application,
- Ils renoncent à demander à Only One une quelconque rémunération, redevance, indemnité ou compensation financière à ce titre.

## 20. Données à caractère personnel

Only One pratique une politique de protection des données personnelles dont les caractéristiques sont explicitées dans le document intitulé « Charte relative à la protection des données à caractère personnel », dont l'Utilisateur est expressément invité à prendre connaissance.

## 21. Publicité

Only One se réserve la faculté d'insérer sur toute page de l'Application et dans toute communication aux Utilisateurs tous messages publicitaires ou promotionnels sous une forme et dans des conditions dont Only One sera seule juge.

## 22. Liens et sites tiers

Only One ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable de la disponibilité technique de sites internet ou d'applications mobiles exploités par des tiers (y compris ses éventuels partenaires) auxquels l'Utilisateur accéderait par l'intermédiaire du Site ou de l'Application.

Only One n'endosse aucune responsabilité au titre des contenus, publicités, produits et/ou services disponibles sur de tels sites et applications mobiles tiers dont il est rappelé qu'ils sont régis par leurs propres conditions d'utilisation.

Only One n'est pas non plus responsable des transactions intervenues entre l'Utilisateur et un quelconque annonceur, professionnel ou commerçant (y compris ses éventuels partenaires) vers lequel l'Utilisateur serait orienté par l'intermédiaire du Site ou de l'Application et ne saurait en aucun cas être partie à quelques litiges éventuels que ce soit avec ces tiers.

## 23. Force majeure

Conformément aux dispositions de l'article 1218 du Code Civil, aucune partie ne pourra voir sa responsabilité engagée pour un défaut d'exécution de ses obligations contractuelles si ce défaut est dû à un évènement, indépendant de la volonté des parties et constitutif de force majeure.

Par force majeure, les parties conviennent d'entendre la survenance d'un évènement présentant les caractéristiques d'imprévisibilité et d'irrésistibilité habituellement reconnues par la loi et les tribunaux français ainsi que les grèves, activités terroristes, émeutes, insurrections, guerres, actions gouvernementales, épidémies, catastrophes naturelles ou défaut imputable à un prestataire tiers de télécommunication.

La partie empêchée devra informer dans les meilleurs délais l'autre partie en indiquant la nature du cas de force majeure. Les parties se rapprocheront afin de déterminer ensemble les

moyens les plus appropriés pour pallier, si possible, les conséquences du ou des évènement(s) constitutif(s) de la force majeure.

Si le cas de force majeure perdure plus de 3 (trois) mois, chaque partie pourra résilier le contrat, de plein droit, sans formalité judiciaire, sans préavis et sans droit à indemnités de quelque nature que ce soit, par l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception ayant effet immédiat.

Si, à la suite d'un cas de force majeure la partie affectée est empêchée de remplir seulement une partie de ses obligations contractuelles, elle reste responsable de l'exécution des obligations qui ne sont pas affectées par le cas de force majeure ainsi que de ses obligations de paiement.

Dès cessation du cas de force majeure, la partie empêchée doit informer immédiatement l'autre partie et reprendre l'exécution des obligations affectées dans un délai raisonnable.

## 24. Modifications

Only One se réserve la faculté de modifier à tout moment les présentes CGU.

L'Utilisateur inscrit sera informé de ces modifications par tout moyen utile un mois au moins avant leur entrée en vigueur.

S'il a souscrit un Abonnement, les CGU modifiées s'appliqueront à compter du renouvellement de cet Abonnement suivant leur entrée en vigueur.

L'Utilisateur qui n'accepte pas les CGU modifiées doit se désinscrire de l'Application selon les modalités prévues à l'article « *Durée des Services, désinscription* ».

## 25. Langue

Dans l'hypothèse d'une traduction des présentes CGU dans une ou plusieurs langues, la langue d'interprétation sera la langue française en cas de contradiction ou de contestation sur la signification d'un terme ou d'une disposition.

## 26. Médiation

L'Utilisateur dispose du droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable de tout litige portant sur l'exécution des présentes qui l'opposerait à Only One, dans les conditions prévues aux articles L611-1 et suivants et R612-1 et suivants du Code de la consommation.

Il peut contacter à cette fin le médiateur de la consommation suivant :

Centre de médiation et de règlement amiable des huissiers de justice (Medicys) Adresse postale : 73 Boulevard de Clichy, 75009 Paris

Adresse électronique : [contact@medicys.fr](mailto:contact@medicys.fr) Téléphone : 01 49 70 15 93 <https://medicys.fr/>

En cas de réclamation éventuellement formulée par un consommateur européen, qui n'aurait pas trouvé de solution amiable auprès du service client d'Only One, ledit consommateur pourra utiliser la plateforme européenne de règlement des litiges de droit de la consommation accessible à l'adresse url suivante :

<https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home2.show&lng=FR>.

## **27. Loi applicable**

Les présentes CGU sont régies par la loi française.

**[Annexe 1 - Contrat-cadre – Conditions générales Treezor](#)**

**[Annexe 2 - Conditions générales d'utilisation de la Carte](#)**

**[Annexe 3 - Bordereau de rétractation](#)**